



Réunion de rentrée des classes de première

ANNEE 2023 - 2024



DÉROULEMENT DE LA SOIREE

- 1^{ère} Partie

- Présentation du lycée (effectifs, personnels)
- Baccalauréat (organisation, coefficient)
- Orientation

- 2^{ème} Partie

- Rencontre avec les équipes pédagogiques

Le lycée en chiffres

- Effectifs : 1120 élèves et étudiants dont 52,2 % filles
- Demi-pensionnaires : 991 soit 88,5% de l'effectif.
- 80 enseignants
- 41 autres personnels (personnels d'encadrement, administratifs, assistants d'éducation, infirmière, PSY-EN, agents d'entretien)
- Des espaces dédiés aux élèves : salle « ressources », C.D.I. , Maison des lycéens, espace puzzle
- Taux de réussite au baccalauréat : 99 % en 2023 en terminale générale et 91,7% en terminale STMG.



Effectif général au 6 Septembre 2023

secondes	322
premières générales	286
premières technologiques	69
terminales générales	258
terminales technologiques	64
sous total	999
BTS	121
total établissement	1120

EFFECTIF par 1ère

1G2	32	
1G3	32	
1G4	32	
1G5	31	286
1G6	32	
1G7	31	
1G8	32	
1G9	32	
1T1	34	69
1T2	35	
		355

Les choix du lycée

En 1^{ère} générale, 9 spécialités :

Maths, Sciences et vie de la terre, Physique-chimie, Numériques et Sciences Informatiques (NSI), Langue Littérature Culture Etrangère (LLCE) anglais ou espagnol, Histoire Géographie Géopolitique Sciences Politiques (HGGSP), Humanités, littérature et philosophie (HLP), Sciences économiques et sociales (SES).

et 3 options : euro anglais, arts plastiques, latin

Politique de l'établissement (conformément à l'esprit de la réforme) de laisser le choix aux élèves, donc **37 triplettes différentes** à cette rentrée.

Nouveauté 2023 : maths spécifiques obligatoires (1,5h/ semaine) pour les élèves qui n'ont pas la spécialité mathématiques.

Choix de faire des groupes à effectif limité dans les spé, mais aussi en langues, dédoublements en français

En 1^{ère} technologique : option arts plastique, groupes à effectif limité ou dédoublements dans toutes les matières

Pour tous, volonté de faire des vraies pauses méridiennes (autant que possible)

Le baccalauréat : le contrôle continu

Le contrôle continu : 40% de la note finale

- C'est la moyenne annuelle des bulletins scolaires du cycle terminal (classes de 1re et terminale) dans chacun des enseignements obligatoires évalués par le contrôle continu.
- **En fin de trimestre en 1re et terminale**
 - Le conseil de classe de l'établissement valide les notes du contrôle continu de l'élève.
- **En fin de 1re et terminale**
 - La commission académique d'harmonisation peut baisser ou augmenter les notes du contrôle continu transmises par le conseil de classe.
- **En fin de terminale**
 - Le jury académique du baccalauréat valide l'obtention de l'examen et attribue des mentions au vu des résultats.

Le baccalauréat : le contrôle continu

Le contrôle continu s'appuie sur un protocole établi par les enseignants du lycée sur la base des recommandations nationales :

- Les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les professeurs (code de l'éducation)
- Les élèves doivent avoir un nombre significatif de notes.
- Certaines évaluations ne sont pas notées et certaines notes ne sont pas prise en compte dans le calcul de la moyenne.
- Les moyennes représentatives des acquis sont reportées sur le bulletin.
- En cas d'absence, l'enseignant jugera de l'opportunité de faire passer à l'élève un devoir de rattrapage. Dans le cas où l'élève est **convoqué** à un devoir de rattrapage, ne se présente pas et ne peut justifier de son absence, la note 0 lui est attribuée.
- Dans certains cas, une évaluation ponctuelle annuelle peut remplacer la note du contrôle continu.

Le baccalauréat : le contrôle continu

	Série générale		Série STMG	
	1 ^{ère}	Tale	1 ^{ère}	Tale
Histoire-géographie	3	3	3	3
LVA	3	3	3	3
LVB	3	3	3	3
Enseignement scientifique ou mathématiques	3	3	3	3
EPS		6 (CCF)		6 (CCF)
EMC	1	1	1	1
Enseignement de spécialité (abandonnée en 1 ^{ère} générale)	8		8	
Par option (en plus)	2	2	2	2

Le baccalauréat : le contrôle terminal

- Le contrôle terminal compte pour 60% de la note finale
- Cette note est obtenue dans le cadre d'épreuves anticipées ou d'épreuves terminales :

	Série générale	Série STMG
Français (1^{ère})	5(écrit) + 5 (oral)	5(écrit) + 5 (oral)
spécialités	16 chacune	16 chacune Droit et économie Management, sciences de gestion et numérique
Philosophie	8	4
Grand oral	10	14

Poursuivre la construction du projet d'orientation

En 1^{ère} générale, l'élève doit abandonner une spécialité (3^{ème} trimestre)

- **Ce choix est définitif en fin d'année scolaire et non modifiable en terminale.**
- Des sondages seront réalisés à la fin du 1^{er} et du 2nde trimestre pour :
 - Conseiller les élèves dans leur choix.
 - Affiner notre préparation de l'année suivante.

En 1^{ère} STMG, l'élève doit choisir entre gestion-finance et mercatique pour la terminale.

Des ressources pour aider à choisir :

- <https://www.horizons21.fr/>
- Parcoursup (rechercher une formation)



Les parents dans le lycée.

- Elections des parents le 13 octobre (par voie électronique)
- Réunion organisée par la LIPE le mardi 19 septembre à 19h00.
- Participation des parents à la vie de l'établissement
 - Conseils de classe
 - Conseil d'administration
 - Commission d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.



Vos interlocuteurs

- C.P.E.
 - Mme BONNEFOY – classes de 1G5, 1G6, 1G7, 1G8, 1G9, 1T2
 - Mme YVIN – classes de 1G1, 1G2, 1G3, 1G4, 1T1

- Infirmière
 - Mme MASSE

- Psychologues de l'Education Nationale (RDV auprès de la vie scolaire ou au CIO Rezé) :
 - Madame FAVREAU
 - Madame BLANC

RENCONTRES AVEC LES ÉQUIPES

Classe	Jour	Salle	PP
1G1	Mardi 12 septembre	101	Mme Amoretti
1G2		103	M. Furon
1G3		104	M. Ducouret
1G4		105	Mme Ellabib
1G5		106	Mmes Parejo/ Grippon
1G6		108	Mme Foi
1G7	Jeudi 14 septembre	101	M. Lustenberger
1G8		103	Mme Hérault (intérim)
1G9		104	M. Monnet
1T1		Amphi	Mme Batard
1T2		Amphi	Mme Jerlin